

Statistiques

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES EN BREF

TRANSFORMATION PROFONDE DE LA RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION DU QUÉBEC ET DES RÉGIONS

par Hervé Gauthier

Le Bureau de la statistique du Québec a publié il y a quelques mois le rapport **Perspectives démographiques : Québec et régions 1991-2041 et MRC 1991-2016** dans lequel sont explicitées les méthodes et les hypothèses des plus récentes projections démographiques du Québec. On trouve aussi dans ce document de nombreux résultats sur l'évolution de l'effectif total, la répartition par âge et par sexe de la population du Québec, des régions et des municipalités régionales de comté. Les deux tableaux qui suivent sont tirés de cette publication: ils présentent quelques données de l'évolution de la structure par âge des régions selon le scénario moyen (fécondité de 1,6 enfant par femme au niveau provincial, un solde migratoire annuel de +25 000 environ et une hausse de l'espérance de vie).

L'accroissement de la population devrait être fort différent d'une région à l'autre dans la période 1991-2016. En fait, on distingue trois types de régions à cet égard :

- Les régions en décroissance, telles la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et le Bas-Saint-Laurent;
- Les régions en croissance positive mais inférieure à la croissance de l'ensemble du Québec, telles l'Estrie et Montréal;
- Les régions dont la croissance devrait être supérieure à celle du Québec, telles les quatre régions entourant la région de Montréal et l'Outaouais.

Les variations dans les groupes d'âge pourraient être encore plus prononcées. Alors que dans certaines régions l'effectif des 0-14 ans diminuerait de presque la moitié (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent), cet effectif serait presque stable dans la Montérégie, Montréal et Laval. Quant au nombre de personnes de 65 ans et plus, il s'accroîtra partout, mais plus fortement dans les régions en croissance démographique. Dans la région

de Lanaudière, par exemple, leur nombre pourrait passer de 29 000 à 76 000, une multiplication par 2,6.

L'évolution du rapport vieux/jeunes donne une bonne idée du changement du portrait démographique du Québec et des régions. Alors que dans l'ensemble du Québec, il y a, en 1991, 56 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 15 ans, il y en aurait le double en 2016, soit 116. L'évolution serait encore plus marquée dans certaines régions comme celle de Québec où le rapport vieux/jeunes passerait de 64 à 161.

Le mouvement de bascule entre les proportions de jeunes et de vieux est mis en évidence par la proportion que représente chacun des deux grands groupes. Dans l'ensemble du Québec, par exemple, en 1991 la population totale comprend 19,8 % de jeunes et 11,0 % de personnes âgées : les deux groupes forment 30,8 % du total. Vingt-cinq ans plus tard, les proportions respectives seraient de 15,4 % et 17,9 % soit 33,3 % du total. La part des 65 ans et plus augmente beaucoup, mais, en grande partie, cette hausse se fait en remplacement

de la part des jeunes. En fait, c'est l'ensemble de la population de 45 ans et plus qui va s'accroître beaucoup (de 30,7 à 47,2 % de la population totale) aux dépens de la population de moins de 45 ans.

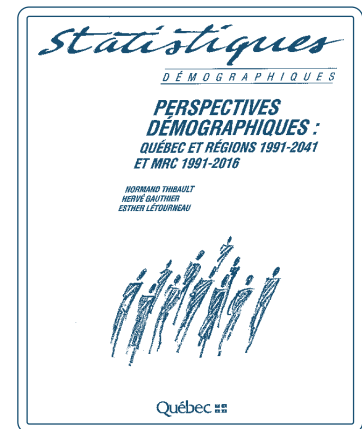


Table des matières

Transformation profonde de la répartition par âge de la population du Québec et des régions	1
Plus d'un enfant sur cinq reçoit un nom de famille double	3
Concilier emploi et responsabilités domestiques au Québec : les ménages à deux soutiens en emploi à temps plein	4
Revenu d'emploi des travailleurs à temps plein : les différences selon le sexe s'accroissent avec l'âge, mais diminuent avec la scolarité	7

Perspectives démographiques des régions administratives selon le scénario moyen, Québec, 1991 et 2016

Région administrative	1991			2016		
	Population totale	0-14 ans	65 ans et plus	Population totale	0-14 ans	65 ans et plus
n						
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	108 694	22 179	12 843	88 724	11 856	20 076
Bas-Saint-Laurent (01)	210 261	44 425	27 066	180 667	23 920	43 076
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	293 727	68 624	25 861	265 194	41 338	49 876
Québec (03)	632 471	111 927	71 758	671 885	86 411	139 343
Chaudière-Appalaches (12)	377 615	84 808	41 335	399 371	62 258	76 657
Mauricie—Bois-Francs (04)	478 185	97 934	59 959	511 735	74 477	106 329
Estrie (05)	275 535	57 550	34 157	303 237	46 758	59 394
Montérégie (16)	1 230 287	264 304	112 839	1 640 844	270 382	274 038
Montréal (06)	1 824 645	287 588	255 318	1 972 054	276 103	369 148
Laval (13)	322 885	63 929	28 791	411 845	63 892	68 818
Lanaudière (14)	343 697	79 376	28 725	513 627	88 470	75 858
Laurentides (15)	391 680	85 587	36 412	623 994	106 780	92 868
Outaouais (07)	291 767	61 675	24 524	408 083	68 091	61 007
Abitibi-Témiscamingue (08)	156 130	36 842	13 506	165 287	29 223	23 960
Côte-Nord (09)	106 153	24 051	6 464	94 742	14 287	16 369
Nord-du-Québec (10)	37 376	11 900	1 115	39 017	10 305	3 199
Le Québec	7 081 108	1 402 699	780 673	8 290 306	1 274 551	1 480 016

Source : Projection du Bureau de la statistique du Québec.

Indicateurs de la structure par âge des régions administratives, Québec, 1991 et 2016

	1991		2016		Variation 1991-2016			Rapport vieux/jeunes ¹	
	0-14 ans	65 ans et plus	0-14 ans	65 ans et plus	Population totale	0-14 ans	65 ans et plus	1991	2016
%									
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine (11)	20,4	11,8	13,4	22,6	-18,4	-46,5	56,3	58	169
Bas-Saint-Laurent (01)	21,1	12,9	13,2	23,8	-14,1	-46,2	59,2	61	180
Saguenay—Lac-Saint-Jean (02)	23,4	8,8	15,6	18,8	-9,7	-39,8	92,9	38	121
Québec (03)	17,7	11,3	12,9	20,7	6,2	-22,8	94,2	64	161
Chaudière-Appalaches (12)	22,5	10,9	15,6	19,2	5,8	-26,6	85,5	49	123
Mauricie—Bois-Francs (04)	20,5	12,5	14,6	20,8	7,0	-24,0	77,3	61	143
Estrie (05)	20,9	12,4	15,4	19,6	10,1	-18,8	73,9	59	127
Montérégie (16)	21,5	9,2	16,5	16,7	33,4	2,3	142,9	43	101
Montréal (06)	15,8	14,0	14,0	18,7	8,1	-4,0	44,6	89	134
Laval (13)	19,8	8,9	15,5	16,7	27,6	-0,1	139,0	45	108
Lanaudière (14)	23,1	8,4	17,2	14,8	49,4	11,5	164,1	36	86
Laurentides (15)	21,9	9,3	17,1	14,9	59,3	24,8	155,0	43	87
Outaouais (07)	21,1	8,4	16,7	14,9	39,9	10,4	148,8	40	90
Abitibi-Témiscamingue (08)	23,6	8,7	17,7	14,5	5,9	-20,7	77,4	37	82
Côte-Nord (09)	22,7	6,1	15,1	17,3	-10,7	-40,6	153,2	27	115
Nord-du-Québec (10)	31,8	3,0	26,4	8,2	4,4	-13,4	186,9	9	31
Le Québec	19,8	11,0	15,4	17,9	17,1	-9,1	89,6	56	116

1. Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de 0-14 ans.

Source : Projection du Bureau de la statistique du Québec.

PLUS D'UN ENFANT SUR CINQ REÇOIT UN NOM DE FAMILLE DOUBLE

par Louis Duchesne

Depuis 1980, les parents du Québec peuvent choisir le nom de famille de leurs enfants, au lieu de donner le nom de famille du père comme le voulait la tradition. En effet, la refonte de la section du droit de la famille du Code civil permet l'attribution à l'enfant, au choix de ses père et mère, du nom de l'un d'eux ou d'un nom composé d'au plus deux parties provenant des noms de ses père et mère (Code civil, aa. 56.1, 19 décembre 1980). Si les parents ont chacun un nom de famille simple, ils ont quatre choix pour le nom de l'enfant : l'un ou l'autre de leurs noms de famille ou un nom composé de leurs noms de famille placés dans un ordre ou dans l'autre, reliés par un trait d'union. Il y a encore peu de parents qui ont des noms composés, mais quand les deux parents ont des noms de famille doubles, ils ont l'embarras du choix parmi seize possibilités de noms de famille pour leur enfant: quatre noms simples provenant d'une partie du nom de famille de la mère ou du père et douze noms composés provenant des quatre parties des noms de famille.

Les parents donnent un nom composé à 21 % des enfants nés en 1995, soit un peu plus d'un enfant sur cinq. La grande majorité des enfants reçoivent le nom de famille du père, soit 72 % des enfants (après répartition des non-déclarés). Il y a 6 % des enfants qui ne portent que le nom de famille de la mère; dans la plupart de ces cas, le père est inconnu, mais il y a quand même des femmes mariées qui donnent seulement leur nom à leur enfant.

On peut diviser les noms composés en deux groupes selon que le premier élément provienne de nom du père ou de la mère. Le nom de famille de la mère est le premier dans trois noms doubles sur quatre. Pour 16 % des enfants, le nom de famille est composé du nom de la mère suivi du nom du père et 5 % des enfants ont un nom qui débute par le nom de famille du père suivi du nom de la mère.

Enfin, dans le fichier des déclarations de naissance¹ que nous utilisons et qui n'est pas le fichier officiel de déclaration à l'état civil (les parents ont un mois pour remplir la déclaration à l'état civil), il y a 1 % de cas non déclarés ou considérés comme «curieux», par exemple quand il s'agit du nom d'un tiers. Il y a aussi 1 % des enfants dont les noms de famille des deux parents sont identiques et qui auraient des noms plutôt

répétitifs, mais nous avons trouvé quelques noms doubles du genre Gauthier-Gauthier.

Le changement des habitudes dans le choix du nom de famille a été très rapide : seulement 2 % des bébés de 1980 recevaient un nom double et, dès 1985, la proportion était déjà de 13 %. Le maximum est atteint en 1992 avec 24 %, puis il semble que la mode des noms doubles diminue un peu. Les enfants nés en 1980 recevaient dans 92 % de cas le nom de famille du père; la proportion baisse jusqu'à 69 % en 1992 et remonte à 72 % en 1995. Les noms composés du nom du père suivi du nom de la mère, très rares en 1980, sont donnés à près de 5 % des enfants depuis 1990. Enfin, comme les naissances de pères in-

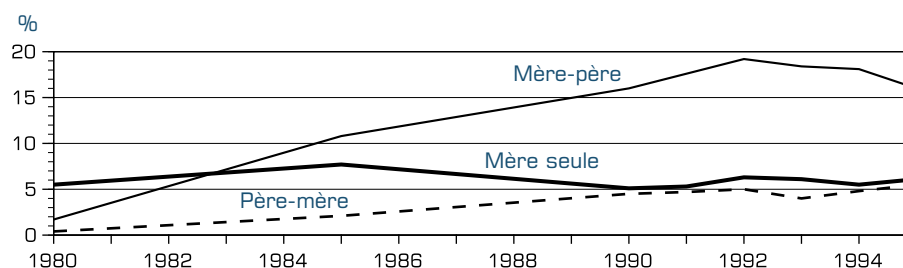
nus sont assez stables, entre 4 et 5 % des naissances, la proportion d'enfants ne portant que le nom de famille de la mère reste autour de 5 et 6 % depuis 1980.

Près de 30 % des enfants dont la mère est célibataire sur le plan légal ont un nom double en regard de seulement 13 % des enfants de mère mariée. Les noms doubles sont plus fréquents chez les couples francophones (22 %) que chez les couples anglophones (12 %). Enfin, 17 % des couples allophones donnent un nom double, mais leur proportion est augmentée par les hispaniques dont la tradition donne à l'enfant une partie du nom de famille du père suivi d'une partie du nom de la mère.

Il semble y avoir un changement de tendance à partir de 1992 et un regain de popularité du nom de famille du père, même chez les femmes célibataires. En 1992, les indices de nuptialité des célibataires ont cessé leur chute, et peut-être verrons-nous un retour du balancier vers des comportements plus «traditionnels».

1. Elles sont tirées du Registre des événements démographiques tenu par le Bureau de la statistique du Québec.

Répartition des noms comprenant le nom de famille de la mère, Québec, 1980-1995



CONCILIER EMPLOI ET RESPONSABILITÉS DOMESTIQUES AU QUÉBEC : LES MÉNAGES À DEUX SOUTIENS EN EMPLOI À TEMPS PLEIN

par Denis Laroche

Les familles à deux soutiens constituent le groupe prédominant (60,4 % en 1994, selon Statistique Canada), chez les familles époux-épouse au Canada. Le défi de concilier l'emploi et la famille devient particulièrement aigu dans le cas où les deux conjoints occupent un emploi à temps plein. L'Enquête sociale générale (ESG) de 1992 sur l'emploi du temps permet d'établir combien de temps les répondants allouent à diverses activités au cours de la journée; elle offre aussi la possibilité de déterminer à quel moment de la journée se déroulent ces activités.

Le temps productif est constitué du temps professionnel, consacré à l'emploi et aux activités connexes, et du temps domestique nécessaire au maintien de la famille (voir tableau). Sur

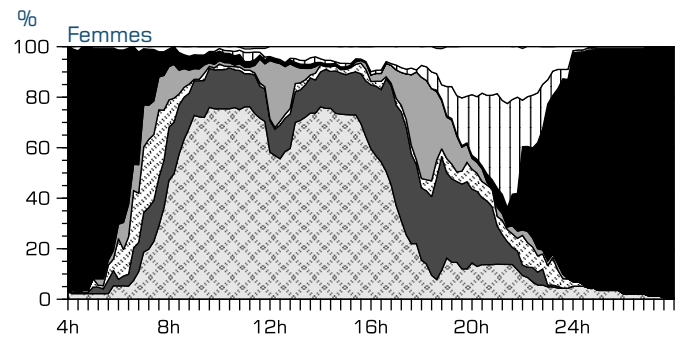
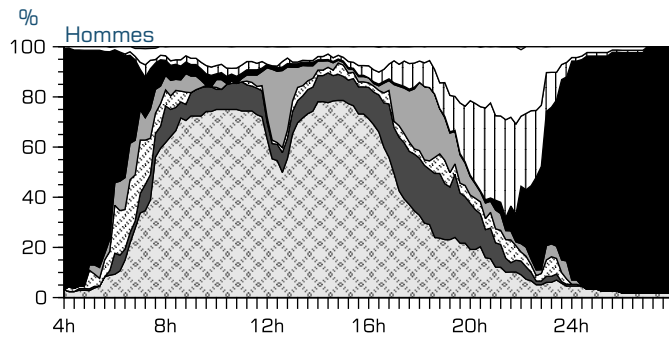
cette base, les femmes vivant dans des ménages à deux soutiens au Québec allouent plus de temps aux activités productives que les hommes aussi bien en semaine que durant la fin de se-

maine. Du lundi au vendredi, l'excédent atteint environ 21 minutes par jour, contre 27 minutes par jour en fin de semaine. Cet écart survient pour l'essentiel entre 16 et 22 h : en semaine, les femmes y cumulent environ 12 minutes de temps productif de plus par jour que les hommes, contre 21 minutes en fin de semaine.

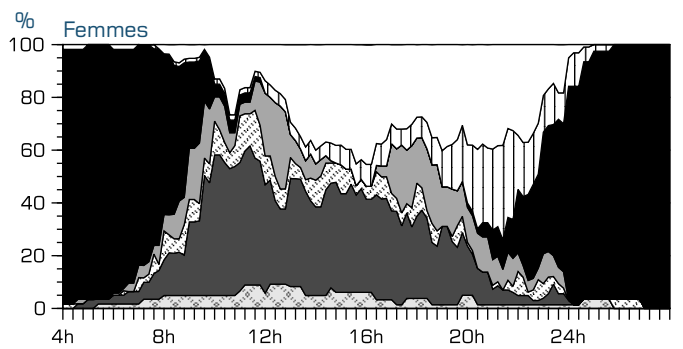
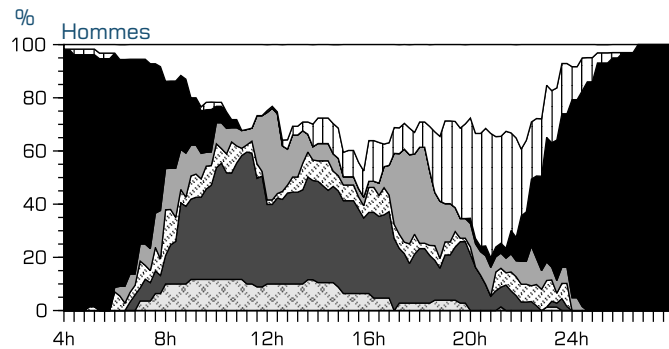
Les figures ci-dessous présentent la proportion des répondants occupés à diverses activités tout au long d'une journée moyenne de 24 heures. Cette

Profil de l'emploi du temps des hommes et des femmes en emploi à temps plein avec conjoint(e) en emploi à temps plein, Québec, 1992

En semaine (du lundi au vendredi)



Fin de semaine (samedi et dimanche)



- Temps libre ■ Sommeil ▨ Soins personnels ▩ Temps professionnel
- ▤ Télévision ▥ Repas ▦ Temps domestique

proportion représente la probabilité qu'un homme ou une femme vivant dans un ménage à double soutien en emploi à temps plein au Québec soit occupé à une activité donnée à un moment donné de la journée. La surface des aires occupée par chacune des catégories d'activités correspond aux durées de ces mêmes activités présentées (voir tableau).

En semaine, la journée professionnelle des hommes débute plus tôt et se termine plus tard

La période du lundi au vendredi constitue le théâtre principal où se joue la conciliation de l'emploi et des responsabilités domestiques (voir figure). La journée professionnelle des femmes tend à débiter un peu plus tard que celle des hommes. Dès les 8 h, 61,8 % des hommes s'affairent à une activité reliée au travail rémunéré, contre 47,1 % des femmes, pour un écart de 14,7 points de pourcentage entre les deux groupes. La période allant de 6 h jusqu'aux environs de 9 h 30 enregistre un écart moyen de 13 points. Entre 10 et 15 h, les hommes et les femmes se trouvent en parts égales au travail, avec un écart à peine supérieur à 1 point de pourcentage. La proportion des femmes au travail culmine peu après 9 h 30 avec 76 % alors que, chez les hommes, le sommet est atteint à 15 h avec 78,6 %.

Les femmes laissent le travail un peu plus tôt que les hommes : l'enquête ne permet pas de préciser si ces départs hâtifs, en mi-journée, résultent de mesures de conciliation ou d'horaires particuliers aux emplois à prédominance féminine ou encore de quarts de travail spécifiques à des secteurs d'activités caractérisés par des taux élevés d'effectifs féminins. À compter de 15 h 30 jusque vers 18 h 30, les hommes se trouvent au travail en plus grande proportion que les femmes, la différence moyenne s'établissant à

12,6 points et l'écart maximal (environ 19,6 points) survenant peu avant 18 h 30. Entre 18 h 30 et 20 h 30, ces différences de proportions s'amenuisent pour tomber à 8,2 points; par la suite, les pourcentages d'hommes et de femmes encore au travail redevennent comparables à la fin de la journée, avec un écart moyen inférieur à 1,5 point de pourcentage.

...mais les femmes assument une part plus grande du fardeau de la conciliation

Les écarts observés entre les hommes et les femmes au plan du travail rémunéré trouvent leur contrepartie dans le domaine des activités domestiques. À compter de 6 h 30 environ, les fem-

mes sont plus nombreuses à vaquer à des tâches domestiques; l'écart tend à s'amplifier jusqu'à un sommet de 10,3 points peu après 8 h 30 pour se résorber en grande partie au fur et à mesure que 9 h approche. Entre 9 et 15 h, environ 9,5 % des femmes s'adonnent à tout moment à des tâches domestiques, soit environ 4,6 points de plus que le pourcentage observé chez les hommes.

Peu après 15 h, la proportion des femmes absorbées par des tâches domestiques repart à la hausse pour atteindre un sommet de près de 43 % vers 17 h 12; c'est peu avant cette heure que l'écart quotidien entre les femmes et les hommes devient le plus large pour atteindre à peu près 21,6 points.

Moyenne de temps consacré à certaines activités au cours d'une journée moyenne, chez les hommes et les femmes en emploi à temps plein avec conjoint(e) en emploi à temps plein, Québec, 1992

Temps	En semaine (du lundi au vendredi)	En fin de semaine (samedi et dimanche)	Total semaine ¹
	heures/jour		
Hommes	24,0	24,0	24,0
Temps professionnel	8,5	1,0	6,4
Temps domestique	2,0	4,0	2,6
Soins personnels	0,9	1,1	1,0
Repas	1,6	2,1	1,7
Sommeil	7,3	8,4	7,6
Télévision	1,8	2,4	1,9
Reste du temps libre	1,9	5,0	2,8
Temps résiduel	-	-	-
Femmes	24,0	24,0	24,0
Temps professionnel	7,5	0,8	5,6
Temps domestique	3,3	4,7	3,7
Soins personnels	1,0	1,2	1,1
Repas	1,5	1,9	1,6
Sommeil	7,8	9,2	8,2
Télévision	1,3	1,8	1,4
Reste du temps libre	1,5	4,5	2,4
Temps résiduel	-	-	-
Temps productif			
Hommes	10,5	5,0	9,0
Femmes	10,9	5,4	9,3
Écart	-0,3	-0,4	-0,3

1. Journée moyenne représentative des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale 1992, fichier de microdonnées.

Entre 15 et 18 h, les femmes sont près de deux fois plus nombreuses que les hommes à vaquer à tout moment à des occupations domestiques. Par la suite, l'écart moyen se rétrécit pour s'établir autour de 13 points entre 18 h 30 et 21 h et tomber à environ 1,3 point entre 21 et 24 h.

Le fardeau de la conciliation repose davantage sur les femmes que sur les hommes. Au début de la journée, les hommes cumulent plus de temps productif que les femmes, mais cette avance tend à s'éroder au fur et à mesure que l'on progresse dans la journée. Peu après 12 h 30, les hommes et les femmes cumulent une durée égale de temps productif et à 15 h, ils ont respectivement complété 63,3 % et 62,2 % de leur journée productive; l'écart atteint alors 5 minutes. À compter de ce moment, les femmes s'apprêtent encore à fournir en moyenne 4,1 heures de temps productif contre 3,8 heures pour les hommes; cette prestation subséquente comprend 2,0 heures de temps domestique pour les femmes et 1,2 heure pour les hommes.

La nécessité de concilier le travail et les activités domestiques n'empêche pas les hommes et les femmes de présenter un remarquable synchronisme de leurs activités personnelles, particulièrement en ce qui a trait aux heures de repas et aux heures de sommeil. Les femmes ont cependant tendance à se lever un peu plus tard (écart de 8,6 points entre 5 et 7 h 30) que les hommes et à se coucher un peu plus tôt (écart de 8,1 points entre 22 et 23 h 30). Le surplus de temps alloué par les femmes aux soins personnels (maquillage, coiffure, habillement) survient essentiellement le matin entre 7 et 8 h.

Le temps que les femmes allouent en plus aux soins personnels (6 minutes), au sommeil (30 minutes) et au temps productif (21 minutes), les hommes le

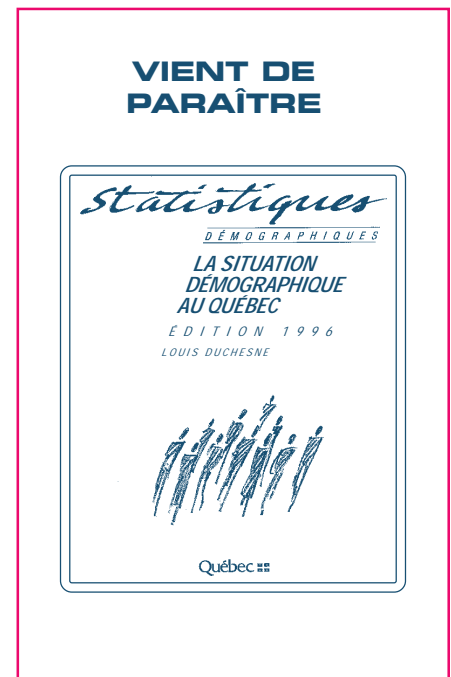
consacrent aux activités de temps libre, y accordant 55 minutes de plus par jour. Entre 17 et 20 h, les hommes disposent de 6 minutes de plus de temps libre que les femmes. La plus grande part de cet écart survient cependant entre 20 et 23 h, alors que les hommes y cumulent près de 17 minutes de plus de temps libre.

En fin de semaine, concilier ce qui ne pouvait l'être en semaine ?

La fin de semaine est marquée par la prépondérance des activités domestiques; les femmes y allouent en moyenne 1,4 heure de plus par jour qu'en semaine et les hommes 2,0 heures de plus. Exception faite des 5,3 % d'hommes et de femmes qui se trouvent au travail en fin de semaine et qui se voient sans doute confrontés à des difficultés du même ordre que ceux qui sont au travail du lundi au vendredi, la fin de semaine permet d'échapper aux contraintes immédiates imposées par le travail rémunéré. On peut avancer l'hypothèse que la conciliation chez les ménages à deux soutiens en emploi à temps plein donne lieu à l'élaboration de divers mécanismes liant l'emploi du temps en fin de semaine à celui de la semaine, comme le report de certaines tâches domestiques ou d'activités de temps libre vers la fin de semaine. Dans la même veine, on peut aussi s'attendre à une augmentation du temps consacré au temps personnel, notamment en terme de rattrapage du sommeil perdu en semaine.

Cependant, les personnes vivant dans des ménages à deux soutiens en emploi à temps plein consacrent un peu plus de temps (25 minutes par jour), en fin de semaine, aux activités domestiques que l'ensemble des ménages comptant deux conjoints; l'écart en ce qui concerne le sommeil ne dépasse pas une minute par jour. Les personnes

dans les ménages à double soutien disposent de 28 minutes de moins de temps libre que l'ensemble des ménages à deux conjoints; elles consacrent 9 minutes de plus au temps professionnel en fin de semaine. Une comparaison aussi générale ne permet cependant aucunement de vérifier ou d'infirmier l'hypothèse que la conciliation du travail et des responsabilités domestiques donne lieu à des modalités particulières de l'emploi du temps au cours de la fin de semaine.



REVENU D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN : LES DIFFÉRENCES SELON LE SEXE S'ACCROISSENT AVEC L'ÂGE, MAIS DIMINUENT AVEC LA SCOLARITÉ

par Sylvie Jean

En 1994, sur les 5,8 millions de particuliers de 15 ans et plus, 38,4 % se classent comme travailleurs à temps plein toute l'année, 26,6 % sont des travailleurs à temps partiel ou à temps plein une partie de l'année seulement (moins de 49 semaines), tandis que 35,0 % n'ont pas travaillé durant l'année. En excluant les particuliers de 65 ans et plus, ces proportions passent à 44,3 %, 30,5 % et 25,2 % respectivement (voir figure).

Le nombre estimé de travailleurs ayant tiré des revenus provenant d'un travail à temps plein toute l'année s'élève à 2 208 000 en 1994; il s'agit de ceux qui travaillent au moins 30 heures par semaine durant 49 semaines ou plus par année. Les hommes, plus nombreux dans cette catégorie, représentent 61,2 % des travailleurs à temps plein et les femmes 38,8 %. Avec un âge moyen de 38,8 ans, les femmes en emploi à temps plein sont un peu plus jeunes que les hommes (40,2 ans).

Près du tiers des travailleurs à temps plein (31,9 %) ont effectué des études secondaires et 40,4 %, des études postsecondaires, tandis que 20,0 % détiennent un diplôme universitaire. Par ailleurs, les salaires et traitements constituent la principale source de revenu de plus de 90 % de ces tra-

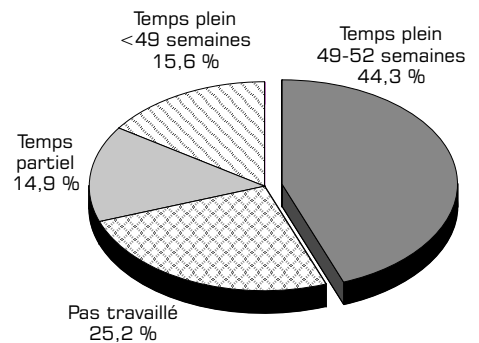
vailleurs, alors que seulement 7,9 % sont des travailleurs autonomes. Finalement, la majorité de ces travailleurs vivent en couple, dont 52,0 % avec des enfants et 22,8 % sans enfants, 15,0 % vivent seuls et 4,6 % font partie d'une famille monoparentale.

Une disparité de revenu plus grande en fonction de l'âge chez les hommes

Le revenu d'emploi varie considérablement en fonction de l'âge des travailleurs et, règle générale, la disparité est plus grande chez les hommes. En effet, le revenu des hommes de 25-34 ans surpasse de 61,8 % celui des moins de 25 ans; chez les femmes cet écart n'est que de 31,9 %. Le revenu des 35-44 ans est supérieur à

celui des 25-34 ans, tant chez les hommes que chez les femmes (23,5 % contre 20,3 %), mais, alors que le revenu continue d'augmenter chez les hommes de 45-54 ans (+4,3 %), celui des femmes diminue (-3,4 %). Toutefois, entre 45-54 ans et 55-64 ans, le revenu des hommes augmente légèrement (1,7 %) alors que celui des femmes diminue (-18,2 %).

Répartition des particuliers de 15 à 64 ans selon la forme d'emploi, Québec, 1994



Source : Statistique Canada, EFC (totalisations effectuées par le BSQ).

Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein selon l'âge et le sexe, Québec, 1994

	Revenu d'emploi moyen				Variation d'une tranche d'âge à l'autre		
	Hommes	Femmes	Total	Femmes/Hommes	Hommes	Femmes	Total
	\$				%		
Moins de 25 ans	20 212	18 399	19 426	91,0
25-34 ans	32 711	24 260	29 340	74,2	61,8	31,9	51,0
35-44 ans	40 398	29 176	35 868	72,2	23,5	20,3	22,2
45-54 ans	42 122	28 196	36 775	66,9	4,3	-3,4	2,5
55-64 ans	42 838	23 063	37 461	53,8	1,7	-18,2	1,9
65 ans et plus ¹	x	x	x
Total	37 772	26 467	33 387	70,1	111,9²	25,3²	92,8²

1. La taille de l'échantillon est trop faible pour permettre la publication des résultats.

2. Il s'agit ici de l'augmentation de la première à la dernière tranche.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs (totalisations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec).

Le revenu des femmes équivaut à 70,1 % de celui des hommes. Chez les moins de 25 ans, ce rapport passe à 91,0 %; l'expérience jouant peu à cet âge, un niveau de scolarité supérieur chez les femmes en emploi expliquerait en partie ce rapprochement. Le revenu des femmes de 25-34 ans et de celles de 35-44 ans équivaut à près des trois quarts de celui des hommes des mêmes groupes d'âge, tandis que chez les 45-54 ans, le rapport s'établit à 66,9 %. Le revenu des femmes commence à chuter après 45-54 ans, tandis que celui des hommes ne cesse d'augmenter. Les femmes plus âgées ont tendance à avoir une expérience et une scolarité moindres, qui se reflètent dans des revenus moins élevés. Chez les 55-64 ans, l'écart de revenu selon le sexe augmente encore, alors que le revenu des femmes n'équi-

vaut plus qu'à 53,8 % de celui des hommes.

... et une disparité supérieure chez les femmes selon le niveau d'instruction

Le revenu d'emploi des travailleurs à temps plein augmente avec le niveau de scolarité et ce, de façon un peu plus marquée chez les femmes que chez les hommes. Des études secondaires sans diplôme procurent un revenu moyen supérieur de 2,3 % chez les femmes et de 2,0 % chez les hommes, comparativement à des études primaires seulement (moins d'une 9^e année). L'obtention d'un diplôme d'études secondaires fait augmenter le revenu moyen d'un autre 18,8 % chez les femmes et de 11,0 % chez les hom-

mes. Par ailleurs, le revenu des femmes ayant des études postsecondaires avec ou sans diplôme dépasse celui des diplômées du secondaire de 11,5 % et, dans le cas des hommes, la différence est de 9,1 %. Finalement, un diplôme universitaire permet un bond très important du revenu des femmes de 45,7 % et de celui des hommes de 44,2 %, par rapport aux études postsecondaires.

Conséquence des augmentations plus importantes d'un niveau de scolarité à l'autre chez les femmes, les écarts de revenu selon le sexe diminuent. Ainsi, alors que le revenu des femmes avec moins d'une 9^e année équivaut à 64,4 % de celui des hommes de même niveau, l'obtention d'un diplôme universitaire fait passer ce ratio à 71,3 %.

Revenu d'emploi moyen des travailleurs à temps plein, selon la scolarité et le sexe, Québec, 1994

	Revenu d'emploi moyen				Variation d'un niveau à l'autre		
	Hommes	Femmes	Total	Femmes/Hommes	Hommes	Femmes	Total
	\$				%		
Moins d'une 9 ^e année	29 613	19 056	25 886	64,4
9 ^e à 13 ^e année sans diplôme	30 201	19 499	26 633	64,6	2,0	2,3	2,9
Diplôme d'études secondaires	33 528	23 169	29 490	69,1	11,0	18,8	10,7
Études postsecondaires	36 583	25 833	32 137	70,6	9,1	11,5	9,0
Diplôme universitaire	52 746	37 631	46 943	71,3	44,2	45,7	46,1
Total	37 772	26 467	33 387	70,1	27,6¹	38,9¹	29,0¹

1. Il s'agit ici de l'augmentation du premier au dernier niveau.

Source : Statistique Canada, Enquête sur les finances des consommateurs (totalisations effectuées par le Bureau de la statistique du Québec).

Ce bulletin est publié par le : Bureau de la statistique du Québec
 Il est réalisé à la : Direction des statistiques socio-démographiques
 Sous la direction de : Claude Dionne
 Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec : Sylvie Jean, chargée de projet
 200, chemin Sainte-Foy 2^e étage
 Québec (Québec)
 G1R 5T4
 Tél.: (418) 691-2406
 Internet : <http://www.bsq.gouv.qc.ca/bsq/bsq.html>
 Courrier électronique : Demographie@bsq.gouv.qc.ca

